



Multiple plaintes pour harcèlement cela a dérapé

Par Rokil

Bonjour,

Je vous explique mon cas ma compagne actuelle est victime de harcèlement de la part de son ex qui habite dans le même immeuble . Insultes,menaces de mort,calomnies dégradation et j'en passe malgré plusieurs plaintes enregistrements videos sms rien. Je suis allé m'expliquer avec lui cela a dérapé le ton monte. Une Bagarre éclate je n'ai pas fais constater mes blessures pour ma part lui a déposé plainte . J'ai été convoqué pour agression ne dépassant pas 8j ditt . Après cela il a continuer a sonner chez elle la nuit . coca sur la porte a dit a son fils de 10 ans que sa maman est une pu.... On c'est croisé il ya 10 jours il ma sortie une lame,je n'es pas paniqué,il été accompagner,il me menace que je finisse dans un coffre,attaché a un arbre insultes,de s'en prendre a ma famille dont sois disant il connait l'adresse. Je sais qu'il parle beaucoup s'en prend a une femme et son enfant quand je le croise seule il ne dit absolument rien. Je lui propose de regler ça entre nous une bonne fois pour toute ou de ne plus se calculer ... il refuse . Le soir même je fais un peu trop la fête je sors fumer une cigarette je ne suis pas lucide . La lui et son grand frère me saute dessus et me roue de coups resultat 5 j ditt j'ai finis au urgence. J'avais fais la bêtise par le biais de quelqu'un qu'il connaissait de lui envoyer un sms en lui disant qu'on devrait regler cela entre nous plus tôt dans la soirée. Il a attendu que je sois seul fumant une cigarette et ivre ... J'avais un couteau sur moi (que j'ai constamment). . Les gendarmes arrivé sur les lieux ils se sont éloigner de moi . Un homme qui a vu toute la scène c'est présenté a eux . Le lendemain en allant déposer plainte a mon tour (chose que je n'ai jamais faite) plus jeune j'aurais regler ça par moi-même Aujourd'hui Je suis père de famille . Je ne veux pas finir en prison . La gendarme avait l'air agacer de la situation. " vous en avez pas marre vous et votre compagne de venir chaque semaines pour ça ? comment allez vous faire pour apaiser les choses ? ... Bref je depose ma plainte explique les faits. Je vois l'ex de ma compagne a la sortie de la gendarmerie avec son grand frère ils me disent qu'ils vont retablir la vérité sur hier soir ... Que j'aurais sortie le couteau ce qui est faux,Lhomme qui c'est présenté et un autre temoin l'atteste. Je n'ai pas eu le temps de reagir et été plaquer au sol et rouer de coup un etait sur moi a coups de points et l'autre me mettant des grands coups de pieds dans la tête le dos quand je réussi me mettre en boule. Le rapport du médecin atteste de mes blessures .

J'ai peur que cette histoire ce répercute sur ma compagne avec qui je ne vis pas . Que l'histoire de la sortie de couteau sois pris au serieux mais 2 temoins affirme le contraire . Je ne veux pas envenimer les choses mais il a deja 5 plaintes 3 pour harcèlement de ma compagne une car il aussi menacer un ami mineur de ma compagne qui a demiissioner par peur de lui,plus la mienne.. Et rien de bouge depuis 6 mois je suis dépassé par les événements. Mon ego a pris un gros coup et j'ai l'impression que les gendarmes se foutent de l'histoire et des proportions que cela peut prendre Vraiment je ne sais plus quoi faire . Je précise qu'après mon passage a tabac j'ai finis au urgence euc non même pas finis en Gav ... Je ne sais pas quel recours il me reste j'ai peur que cela s'envenime vraiment . De plus J'ai une question ? Il ma menacé pendant près de 2 minutes après notre première altercation avec une clefs a molette derrière la porte .. Insultes menaces moi et ma famille . J'avais la video sur une clef usb la gendarme qui a rediger le pv a refuser de prendre la video et de la mettre en procédure alors que cela prouve qu'il a mit ses menaces a exécution. En a t'elle le droit ?

Merci de vos réponses

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Désolé, je pense que ce n'est pas sur un tel forum que vous trouverez les réponses à un sujet aussi fourni. Si vous avez matière à porter plainte avec constitution de partie civile, c'est un avocat qu'il faut voir d'urgence.

Par Rokil

Pour l'instant il est juste question de contravention selon les gendarmes.... Je n'y connais absolument rien je cherchais juste quelqu'un qui ai plus de conaissanc,qui puisse m'aiguiller un minimum. Merci de votre réponse quand-même.

Par Rambotte

Et si vous voulez que les intervenants lisent votre long message, il est indispensable que vous le modifiiez (lien "Modifier mon message") pour l'aérer avec des sauts à la ligne, pour constituer des paragraphes de taille modérée.

Là, il n'y a que deux gros blocs et c'est extrêmement pénible à lire.

Par Isadore

Bonjour,

Avec votre compagne, il faut consulter un avocat pénaliste. Il vous faut une stratégie globale pour mettre fin aux agissements de ce sinistre sire.

On ne "règle pas soi-même" ce genre de choses, à moins bien sûr d'être deux personnes de bonne foi qui discutent calmement de leurs problèmes. Comme vous l'avez constaté, se battre ne "règle" rien du tout, cela ne fait qu'envenimer des choses, et vous mettre en danger de finir à l'hôpital ou en prison.

Si le port d'un couteau n'est pas toujours illégal, vu le contexte vous devriez laisser tomber cette habitude, surtout si vous vous enivrez. Ce couteau ne vous a pas évité l'hôpital mais pourrait vous valoir des poursuites. Alcool et armes sont un mélange détestable.

Il est possible de déposer plainte directement auprès du procureur, de se constituer partie civile ou même de faire une citation directe, mais l'avocat est impératif au vu de la proportion que prend l'affaire.

Votre compagne ou vous-même pouvez composer le 3919 pour avoir des conseils en attendant de voir l'avocat :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16929]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16929[/url]

Le harcèlement dont elle est victime relève en effet des violences conjugales.